



Ligue de l'Essonne de Karaté  
et Disciplines Associées

## Compte rendu du Séminaire du Comité Directeur du 29 Septembre 2007

Lieu de la réunion :  
Hôtel Climat de France  
Rue de Coquerive  
91150 ETAMPES

N/réf : FD/DB 290907

Ouverture de séance à 14 h30

### Membres du Comité directeur présents :

|                            |                                    |
|----------------------------|------------------------------------|
| M. Francis DALLÉRAC        | Président de la Ligue de l'Essonne |
| M. Philippe MONTOYA        | 1 <sup>er</sup> Vice-Président     |
| M. Louis GOVILLÉ           | 2 <sup>ème</sup> Vice-Président    |
| M. Dominique BLAI ZE       | Secrétaire Général                 |
| Mme Sandrine POTIN         | Trésorière Générale                |
| M. Stéphane MEDER          | Membre                             |
| M. Mathieu FOURRÉ          | Membre                             |
| Mme Mireille STACHELHAUSEN | Membre                             |

### Membre du Comité directeur excusé :

|                 |        |
|-----------------|--------|
| M. Joseph DUPAS | Membre |
|-----------------|--------|

### Invités :

|                        |  |
|------------------------|--|
| M. Jean Sylvain RENAUD | Directeur Technique Ligue de l'Essonne |
| M. Henri LAGAUCHE      | Représentant des Disciplines Associées |
| M. Jacques VIELLARD    | Représentant de la DDJS de l'Essonne   |
| M. Thierry COURMACEUL  | Directeur de la Commission Sportive    |
| M. Yves MERCIER        | Commission Sportive                    |

### Ordre du jour

Bilan du Leader karaté du 16 juin 2007

Pour ce comité directeur dédié à l'application des décisions et propositions faites au Leader Karaté, Francis DALLERAC, président de la ligue de L'Essonne, propose d'aborder les affaires courantes de la ligue.

### Présentation du budget prévisionnel et des comptes

Sandrine POTIN après avoir fait la lecture et l'explication du bilan financier de la saison annonce que le déficit de 8000€ du début de l'année est effacé : l'exercice est clos avec un excédent de 16 849€.

Sandrine explique que cette réserve acquise grâce à une réorientation des dépenses, aux sponsors et aux subventions en hausse doit constituer l'avance de trésorerie nécessaire pour honorer en temps réel les dépenses faites par la ligue. Cette avance de trésorerie doit être équivalente à 8000€. Cette avance de trésorerie pose la question de l'épargne. Sandrine prospectera pour trouver la solution la plus avantageuse pour la ligue.

Francis profite pour faire un point sur l'état des aides des partenaires de la ligue Mac Donald participe à hauteur de 3500€.

La société MALGUY participe à hauteur de 500€.

La société générale offre 100 Tee-shirts ligue de l'Essonne FFKDA pour identifier les bénévoles "Groom" qui aide à l'organisation des compétitions enfants, des sacoches et des bloc-notes pour l'école des cadres.

La Générali (assurance) offre quelques lots et peut être de l'argent

Parmi les dépenses qui restent à engager, il y a deux stages de masse avant la fin de l'année.

Il est aussi nécessaire d'acheter un ordinateur portable et imprimante pour ne plus solliciter le matériel des bénévoles lors des compétitions.

Jacques VIEILLARD demande si les coûts de documents pédagogiques pour la « formation arbitrage » sont compris dans le poste « formation arbitrage ». En effet, l'ensemble des coûts relatifs à une action peut être subventionné.

Sandrine répond que la remarque est pertinente mais que le temps dont elle disposait pour produire le bilan ne lui permettait pas de distinguer la répartition des frais administratifs. En revanche, cela sera pris en compte l'année prochaine.

Francis DALLERAC annonce qu'il propose de voter la fermeture du compte au Crédit Mutuel et l'ouverture du compte à la Société Générale. Les informations relatives aux comptabilités des années précédentes ne sont toujours pas toutes connues.

La fermeture de ce compte est une précaution.

Elle stoppe définitivement les frais bancaires annuels toujours actifs.

### Subventions du Conseil Général

Les actions du Conseil Général non réalisées se traduisent par une perte de subvention. Les actions ont finalement été réalisées.

La tendance va vers une augmentation de l'« Action Parrainage » au détriment de « l'Action Périscolaire » difficile à mettre en œuvre à cause du manque de disponibilité des gymnases.

Il a été discuté avec le Conseil Général, un projet d'intervention dans les collèges pour l'initiation du karaté.

Dans le cadre de ces contrats d'objectif, chaque pratiquant doit montrer une preuve de son assurance en responsabilité civile.

### Stockage du matériel de la ligue

Francis annonce la fin des frais de stockage du matériel. Il précise que le stockage du matériel dans le camion de la ligue suffit et qu'il n'y a pas de frais de parking puisque la municipalité d'Etampes met à disposition de la ligue et gracieusement une place.

Yves MERCIER propose que la location d'un garage du camion soit budgétisée dans le prochain budget prévisionnel au cas où la ligue ne disposerait plus d'un prêt de parking. Francis DALLERAC dit qu'il est peu probable que cette dépense soit effective, du fait qu'il existe d'autres possibilités de garage gratuit. Il est acquis que l'on fasse figurer au prévisionnel cette dépense.

L'amortissement du camion est prévu sur 5 ans. Cela permettra de faire des demandes de subventions chaque année sur l'amortissement.

### Ecole des cadres

Pour permettre aux futurs stagiaires de l'école des cadres d'être titulaire de la formation de secouriste avant l'examen du DIF ou du BEES, Francis DALLERAC propose d'organiser des formations PSC1 prévues sur le budget de l'école des cadres. Ces formations pourraient être aussi proposées gracieusement aux professeurs de la ligue compte tenu que le programme du secourisme a été modifié lors du passage de l'AFPS au PSC1.

### Position des bénévoles

Lors du Leader Karaté, il a été discuté de la nécessité de faire place aux bénévoles en permettant l'investissement spontané de ceux qui veulent contribuer au fonctionnement de la Ligue quelles que soient la manière et la nature de la participation.

Francis DALLERAC met en avant la nécessité de rembourser les frais des bénévoles en toute transparence. Les charges qui pèsent sur certains bénévoles très investis dans la ligue sont de nature à limiter l'investissement. Les bénévoles qui donnent significativement du temps pour la ligue et qui font des frais significatifs qu'ils soient au comité directeur ou non doivent se faire rembourser.

Jacques VIEILLARD conseille de chiffrer l'investissement bénévole. Il faut le chiffrer en heures, en prêts ou sous toutes formes.

Mathieu FOURRE souligne l'importance de solliciter les bénévoles ouvertement. Les manifestations spontanées sont peu fréquentes. L'investissement bénévole est le signe de bonne santé d'une ligue.

### Disciplines associées

Lors du Leader Karaté, les clubs ont voulu aborder la question de la place des disciplines associées au sein de la Ligue. Il a été proposé que les disciplines associées puissent s'organiser et mettre en place leurs propres actions. Henri LAGAUCHE professeur de Tai-Jitsu à BALLACOURT s'était proposé.

Francis explique que c'est à ce titre qu'Henri était présent.

Henri LAGAUCHE se voit demander de prendre contact avec les clubs des disciplines associées et de les accompagner dans la mise en place de leur manifestation. Ainsi, la ligue met à disposition des disciplines associées les moyens matériels dont elle dispose. La réalisation du budget prévisionnel a permis de dégager la somme de 1000€ pour aider à l'organisation de manifestation de disciplines associées. L'objectif fixé est la mise en œuvre de 4 à 5 actions à l'année.

Jacques VIEILLARD prévient que les arts martiaux Vietnamiens reviennent à la Fédération. Cela peut avoir comme conséquence d'avoir un ou deux nouveaux clubs affiliés à la ligue.

### Organisation de l'élite

Sylvain annonce les actions prévues dans le cadre de l'élite. Un entraînement élite jusqu'à minimes est maintenu dans les mêmes conditions que précédemment par Florian MALGUY. Pour les plus âgés les entraînements se feront une fois toutes les deux trois semaines les jeudis soir. Il est à l'étude des rencontres avec les ligues TBO, Yvelines et Seine et Marne. Sylvain annonce qu'il a besoin d'un soutien pour le suivi des compétitions. Il a proposé à Maurice BAPIN de faire ce suivi parce que Maurice est déjà présent sur toutes les manifestations. Maurice a accepté. Sylvain annonce qu'il aimerait que le budget de l'élite soit augmenté. La dénomination de la fonction de Maurice serait « Assistant Technique de Ligue ».

### Intervention de Jacques

Jacques rappelle que la Direction Départementale Jeunesse et Sports peut soutenir des actions en faveur des publics non licenciés. Il y a aussi la possibilité de rémunérer des éducateurs pour aller intervenir dans des maisons de quartiers ciblées.

Dans ce cadre, on peut même envisager que l'Éducateur devienne un agent de développement et d'intégrer le salarié dans le cadre du Plan Sport Emploi qui permet une aide dégressive sur 5 ans sur le salaire par le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Les financements de la Direction Départementale interviennent aussi sur le sport handicap. Cela peut concerner par exemple la création de clubs pour handicapés ou sections qui accueillent des handicapés.

Jacques propose d'intervenir au Leader ou lors d'un autre événement sur le montage du projet CNDS.

### Organisation des manifestations

L'organisation des compétitions de zone l'année dernière a été difficile. Il semble compliqué de maintenir les 3 zones en l'état. Francis DALLERAC propose conformément aux réflexions portées au Leader Karaté que cette année nous fonctionnions avec deux zones : une zone Nord et une zone Sud.

Yves MERCIER annonce qu'il faudra deux ordinateurs pour les zones.

Cela nécessite d'avoir un ordinateur personnel pour l'une des zones.

D'autre part, il faut deux personnes formées pour utiliser les logiciels.

Les clubs qui organisent les compétitions doivent prévoir les personnes qui équipent les compétiteurs des compétitions enfant.

Louis GOVILLE propose que pour les clubs qui organisent une compétition la ligue donne 150€ en échange d'un engagement de la part le club sur l'installation du matériel. Cette somme est portée à 300€ pour les compétitions kumité enfants pour lesquelles le club mettra à disposition l'encadrement nécessaire à l'équipement des combattants. La somme ne sera pas supérieure à 2050€ par an.

Francis demande que l'on fasse un débriefing de l'organisation des compétitions en fin de journée.

Thierry COURMACEUL demande si les bénévoles qui participent à l'organisation des compétitions seront défrayés. La réponse donnée par Sandrine POTIN est que l'idée est à réfléchir, mais ce n'est pas budgétisé cette année. Cela nécessite d'entamer une discussion sur le statut du bénévole.

Mireille STACHLAUSEN a établi une autorisation de droit à l'image pour la mise en ligne d'images sur le site de la ligue.

Yves MERCIER demande que le cahier des charges d'organisation des compétitions envoyé au club organisateur doit être révisé avec des exigences moindres.

Votes du comité directeur :

|  |           |
|--|-----------|
| Création d'une commission des disciplines associées                | Unanimité |
| Création zone Nord/Sud   | Unanimité |
| Attribution de subventions de 150 et 300€ aux clubs organisateurs  | Unanimité |
| Nomination d'Henri LAGAUCHE Représentant des Disciplines Associées | Unanimité |
| Nomination de Maurice BAPI N comme assistant technique de ligue    | Unanimité |
| Fermeture du compte du Crédit Mutuel                               | Unanimité |

Pour clore la réunion, Henri LAGAUCHE annonce que Ballancourt est le village officiel de l'Essonne 2007 pour le Télé thon les 7, 8, 9 décembre.

Francis DALLERAC propose de solliciter des sportifs de Haut Niveau pour faire les démonstrations. Une réponse sera donnée à Henri dès que les sportifs auront répondu à la sollicitation.

Fin de séance à 18 h 00



Dominique BLAIZE  
Secrétaire Général



Francis DALLERAC  
Président de la Ligue de l'Essonne